

## PAGE 2 BON DE RESERVATION A IMPRIMER

Pour imprimer ce document configurer l'imprimante au format paysage.

Prière de nous envoyer ce bon de réservation rempli avec votre chèque par courrier postal.

Arrhes : 25% de la valeur du séjour pour la location d'un mobi-home ou d'une caravane. Voir tarif de nos location en page 3

Pour la location d'un emplacement de camping pour caravane, camping-car ou tente vous appartenant: arrhes forfaitaires de 50 €.

Cette somme de 50 € est déduite du coût du séjour dans le cas ou les dates d'arrivée et de départ sont respectées.

**(5 personnes maximum par emplacement de camping.)**

Adresse, Téléphones et e. Mail de la personne responsable :

Mobil-home 6 places  Mobil-home 4 places  Caravane 2 places  Caravane 3 places

**Emplacement de camping :** En caravane  En tente  Avec électricité  Sans électricité

1° personne :	Nom :	Prénom :	
2° personne :	Nom :	Prénom :	
3° personne :	Nom :	Prénom :	Age si moins de 18 ans :
4° personne :	Nom :	Prénom :	Age si moins de 18 ans :
5° personne :	Nom :	Prénom :	Age si moins de 18 ans :
6° personne :	Nom :	Prénom :	Age si moins de 18 ans :

**En location de mobi-home ou caravane les personnes non inscrites sur ce bon seront refusées dès leur arrivée.**

**Les chiens en laisse sont autorisés dans le camping mais pas à l'intérieur de nos locations.**

Date d'arrivée :

Date de départ :

Coût total du séjour :

Arrhes versés :

Somme restante due :

Date et signature

Pour les locations de mobil-homes ou caravanes les arrivées sont réceptionnées entre **16 h et 21 h, les départs à 10 h maximum.**

En ce qui concerne les campeurs ( tente, caravane ou camping-car vous appartenant) la journée de camping se termine à midi.

Le locataire doit prendre soin de prévenir le camping de tout retard éventuel de son arrivée. Toute réservation sera annulée si le camping n'a aucune nouvelle du locataire 24 heures après la date d'arrivée prévue (16h00 du lendemain). Dans ce cas les arrhes versées resteront acquises au camping.